

Fiche descriptive de stage de formation continue

Intitulé du module de formation

Aspects techniques et réglementaires du métier de DJ.

Public concerné : Personnel d'animation, Disc-jockey, demandeur d'emploi.

Pré-requis : néant.

Objectifs pédagogiques

Découvrir et comprendre les contraintes réglementaires et les statuts s'appliquant à l'activité de DJing. Comprendre l'utilisation et la mise en œuvre des matériels (son, éclairages) dans un contexte de sécurité pour les publics et les techniciens.

Modalités de mise en œuvre

Formation DOKELIO AF0000074389.

Durée totale : 3 jours. 21 heures, 7 heures par jour.

Effectif maximum : 6 stagiaires.

Lieu de formation : nos locaux en Ile-de-France. Possibilité de module de formation « en intra », sur site, nous consulter.

Dates : Nous consulter.

Cette formation peut se dérouler en distanciel.

Coût pédagogique inter/intra avec prise en charge formation professionnelle : 1029,00 €.

- Coût journalier : 343,00€. Coût horaire : 49,00 €.

Coût pédagogique individualisé avec prise en charge formation professionnelle : nous contacter.

Ce tarif est net. L'organisme de formation n'est pas assujéti à la TVA. (article 261-4-4° du code général des Impôts)

Les éléments fondamentaux du module.

Les prestations de DJing sont une part non négligeable des activités de la scène et de l'*entertainment* des loisirs. Cependant, comme pour toutes les activités se déroulant dans des contextes accueillant des publics, les aspects réglementaires liés notamment à leur sécurité s'appliquent et doivent être respectés afin que la fête puisse rester jusqu'au bout un moment de plaisir...

Le module fera le point sur les réglementations à connaître pour mener à bien une activité professionnelle de DJing, ainsi que pour garantir les aspects liés à la sécurité dans les manifestations accueillant un DJ.



Programme

- Les différents statuts professionnels permettant de pratiquer le métier de DJ.
 - Auto-entrepreneuriat ;
 - Association ;
 - EURL ou SARL.
- La mise en œuvre de la sonorisation d'un lieu :
 - La mise en œuvre du matériel dans un contexte de sécurité pour le public et les techniciens.
 - Calculs sommaires pour un dispositif de sonorisation.
 - Le risque auditif et la réglementation sur les niveaux sonores.
- La mise en œuvre des éclairages :
 - La mise en œuvre du matériel dans un contexte de sécurité pour le public et les techniciens.
 - Le risque électrique. Eléments de prévention.
- Généralités :
 - Connaissances sommaires des principes de la sécurité dans les ERP.
 - Les relations avec les services de sécurité.
 - Gérer la sécurité d'une soirée.
 - Gestion des droits d'auteurs.

Moyens pédagogiques et techniques

Méthode pédagogique : cours théoriques et travaux pratiques encadrés.

Supports fournis aux stagiaires : polycopié synthétisant les éléments du cours.

Moyens techniques : Ordinateur, contrôleur, playlist, casques, enceintes amplifiées

Validation de la formation : Mise en situation finale, attestation de réussite

Nombre de stagiaire par poste : (*pendant les applications pratiques*) 1

Contacts

Formateur : *Maxence DEMARQUET* 06.95.06.56.79

Contact administratif : *Patrice CREVEUX*. 09 60 16 49 95. patrice.creveux@istage-formation.org